

Budget 2025

DRAC Auvergne- Rhône-Alpes

111, 901 M€

en autorisations d'engagement (en millions d'euros)
et hors dépenses de personnel

29, 352 M€

patrimoines



Monuments historiques
et patrimoine monumental | 20 699 975 €

Architecture
et espaces protégés | 1 224 410 €

Patrimoine
des musées de France | 3 802 550 €

Patrimoine archivistique
et célébrations nationales | 1 040 689 €

Acquisition et
enrichissement des
collections publiques | 188 651 €

Patrimoine archéologique | 2 396 500 €

21, 268 M€

transmission des savoirs et
démocratisation de la culture



Soutien aux établissements
d'enseignement supérieur
et insertion professionnelle | 6 209 926 €

Soutien à la démocratisation
et à l'éducation
artistique et culturelle | 14 944 190 €

Langue française
et langues de France | 94 724 €

Projets de recherche | 20 000 €

1, 078 M€

livre et industries culturelles



Livre et lecture | 1 063 235 €

Entrepreneuriat culturel | 15 000 €

60, 201 M€

création



Soutien à la création, à la
production et à la diffusion :

- du spectacle vivant | 56 003 779 €

- des arts visuels | 4 197 734 €

Au budget 2025 de la DRAC s'ajoutent des crédits
instruits par ses services et/ou par des opérateurs
du ministère de la Culture

Soutien à la construction,
rénovation, extension
d'horaires des bibliothèques,
Crédits de la dotation
générale de décentralisation



9, 596 M€

Soutien à la création,
production, diffusion
et exploitation
cinématographique,

Crédits (hors soutien aux sociétés
de production audiovisuelle) du
Centre national du cinéma et
de l'image animée



5, 675 M€

Soutien aux médias
de proximité

Crédits de la direction générale
des médias et industries culturelles



205 676 €

En fonction du dynamisme partenarial
des territoires et du degré de maturité
des projets, les crédits d'investissement
de l'État évoluent d'une année sur l'autre.